

Image not found or type unknown



Rupture conventionnelle parti variable

Par **B1lyon**, le **09/07/2019** à **17:54**

Bonjour

Je viens de signer une rupture conventionnelle.

Je suis animateur réseau. Mon variable est constitué du % de CA facture de mes clients. Cette prime est versé en avril N+1. Je vais quitter la société le 31 août et 80% du CA objective sera atteint. Puis je demander de me verser au prorata cette prime?

Merci de vos retours.

Cdt